

# Projet éolien des Pays de Château-Gontier et de Meslay-Grez

Juin 2011

## ANNEXE 1

### Photomontages



# **Projet éolien des pays de Château-Gontier et de Meslay-Grez**

Communes de Azé, Gennes-sur-Glaize, Bouère et Saint-Denis-d'Anjou

Département de la Mayenne (53)

## **Etude d'impact**

### **PHOTOMONTAGES**

# Sommaire

<b>1. Caractéristiques du projet éolien</b>	<b>5</b>
<b>2. Réalisation des photomontages</b>	<b>7</b>
<b>3. Photomontages 1 à 29</b>	<b>9</b>
<b>3.1. Note méthodologique</b>	<b>9</b>
<b>3.2. Repérage des points de prise de vue</b>	<b>10</b>
<b>3.3. Points de vue éloignés</b>	<b>12</b>
1 : Depuis la RD21, au nord de Meslay du Maine (commune de Arquenay)	12
2 : Depuis la RD 309 à l'Ouest de Sablé-sur-Sarthe (commune de Solesmes)	12
3 : Depuis le parking, près du cimetière de Daon (commune de Daon)	12
4 : Depuis la RD21, au Nord de Saint-Loup-du-Dorat (commune de Beaumont-Pied-de-Bœuf)	12
5 : Depuis la RN162, à l'ouest de Villiers-Charlemagne (commune de Villiers-Charlemagne)	12
6 : Depuis la RD1, au nord de Loigné-sur-Mayenne (commune de Loigné-sur-Mayenne)	12
7 : Depuis le pont sur la Sarthe, à Morannes (commune de Morannes)	12
8 : Depuis la RN162, au croisement avec les routes menant à Saint-Fort et à Ménil (commune de Saint-Fort)	12
9 : Depuis la RD768, au sud de Miré (commune de Miré)	12
10 : Depuis le plateau, rive gauche de la Sarthe, à côté de la forêt de Pincé (commune de Sablé-sur-Sarthe)	12
<b>3.4. Points de vue semi éloignés</b>	<b>12</b>
11 : Depuis la RD28, à l'ouest de Grez-en-Bouère (commune de Grez-en-Bouère) : vue vers le parc Ouest	12
11 : Depuis la RD28, à l'ouest de Grez-en-Bouère (commune de Grez-en-Bouère) : vue vers le parc Est	12
12 : Depuis la RD148, en sortie ouest d'Argenton-Notre-Dame (Commune d'Argenton-Notre-Dame)	12
13 : Depuis la rue Saint-Just, centre-ville de Château-Gontier (commune de Château-Gontier)	12
14 : Depuis la RD594, à l'ouest de Saint-Brice (à la limite entre les communes de Saint-Brice et de Bouère)	12
15 : Depuis le point de vue de Beaumont, au sud-est de Saint-Denis-d'Anjou (commune de Saint-Denis-d'Anjou)	12
16 : Depuis La RD105, au lieu-dit Villechat (commune de Châtelain)	12
17 : Depuis la RD145, au nord de Bierné (commune de Bierné) : vue vers l'est	12
17 : Depuis la RD145, au nord de Bierné (commune de Bierné) : vue vers l'ouest	12
18 : Depuis la RD15, à côté du château d'eau de Saint-Aignan (commune de Gennes-sur-Glaize)	12
19 : Depuis la RD591 au nord-ouest de Fromentières (commune de Fromentières)	12
20 : Depuis la RD 27, en sortie sud-ouest de Saint-Denis-d'Anjou (commune de Saint-Denis-d'Anjou)	12
<b>3.5. Points de vue rapprochés</b>	<b>12</b>
21 : Depuis la R105, à l'ouest de Saint-Denis-d'Anjou (commune de Saint-Denis-d'Anjou)	12
22 : Depuis la RD14, au nord de Saint-Denis-d'Anjou, à côté du lieu-dit de la Petite Gaudriais (commune de Saint-Denis-d'Anjou)	12
23 : Entre les lieux-dits de la Brancheraie et du Grand et Petit Bourgneuf (en limite des communes de Saint-Denis-d'Anjou et de Bierné)	12
24 : Depuis la Guérouillère, en bordure de la RD593 (commune de Saint-Denis-d'Anjou)	12
25 : Depuis la Butte, en bordure de la RD593 (commune de Saint-Denis-d'Anjou)	12
26 : Depuis les Cormiers (commune de Bouère)	12

27 : Depuis la RD28, au croisement avec la RD591 entre Château-Gontier et Gennes-sur-Glaize (commune de Azé) ;	12
28 : Depuis la route menant à la Petite Forge, au nord de la RD28 entre Château-Gontier et Gennes-sur-Glaize (commune de Azé) : vue vers la zone de la Petite Forge uniquement	12
28 : Depuis la route menant à la Petite Forge, au nord de la RD28 entre Château-Gontier et Gennes-sur-Glaize (commune de Azé) : vue vers la zone de Terre Rouge uniquement	12
28 : Depuis la route menant à la Petite forge, au nord de la RD28 entre Château-Gontier et Gennes-sur-Glaize (commune de Azé) : panoramique global	12
29 : Depuis le croisement de la route avec le chemin menant au Grand Souveron (commune de Azé)	12
<b>4. Photomontages A à G</b>	<b>12</b>
4.1. <b>Méthodologie des photomontages</b>	<b>12</b>
4.2. <b>Repérage des points de prise de vue</b>	<b>12</b>
4.3. <b>Présentation des points de vue A à G</b>	<b>12</b>
PM-A : Depuis la RD28, entre Château-Gontier et Gennes-sur-Glaize: vue vers le parc Ouest.	12
PM-B : Depuis la RD593, à proximité de la Loisonnière: vue vers le parc Est.	12
PM-C : Depuis la RD593, à proximité de la Guérouillère: vue vers le parc Est.	12
PM-D : Depuis les bords de l'Étang de la Morinière, à St-Denis-d'Anjou : vue vers le parc Est.	12
PM-E : Depuis la RD29, à proximité du Château de Vaux: vue vers le parc Est.	12
PM-F : Depuis Montiron: vue vers le parc Ouest.	12
PM-G : A proximité de la RD28, près de Gennes-sur-Glaize: vue vers le parc Est.	12

## Table des cartes

Carte 1 - Localisation du projet éolien des Pays de Château-Gontier et de Meslay-Grez	5
Carte 2 - Présentation des parcs éoliens Est et Ouest	6
Carte 3 - Localisation de l'ensemble des points de prise de vue	8
Carte 4 - Repérage des prises de vues 1 à 29	11
Carte 5 - Repérage des points de vue semi éloignés et proches (11 à 29)	12
Carte 6 - Localisation des photomontages A à G	12

# 1. Caractéristiques du projet éolien

Le projet éolien des Pays de Château-Gontier et de Meslay-Grez est localisé dans le sud du département de la Mayenne. Il s'inscrit dans la ZDE définie conjointement par les deux Communautés de communes du même nom.

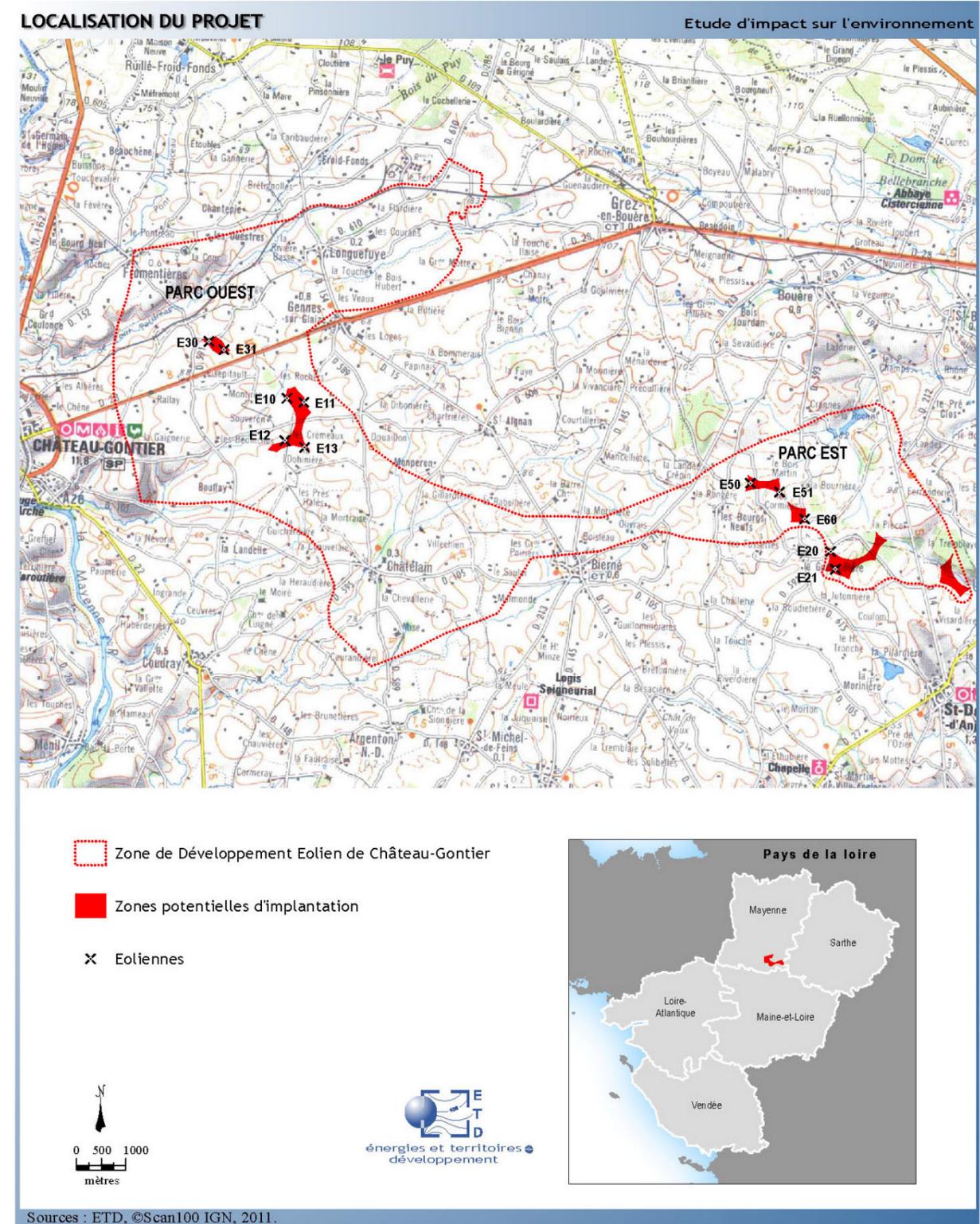
Il est composé de deux parcs distincts, dénommés respectivement parc Ouest et parc Est en raison de leur localisation au sein de la ZDE.

Le projet comprend en tout 11 éoliennes ENERCON de type E82. Les aérogénérateurs présentent un rotor d'un diamètre de 82 m et un mât de 108,3 m ce qui leur donne une hauteur totale, pale verticale, de 149,3 m.

Le parc Ouest est composé de 6 éoliennes qui se répartissent sur deux zones localisées au Nord et Sud de la RD28 reliant Château-Gontier à Sablé-sur-Sarthe et présentées sur la carte en page suivante. La zone nord est appelée **zone de la Petite Forge** et la zone sud **zone de Terre Rouge**.

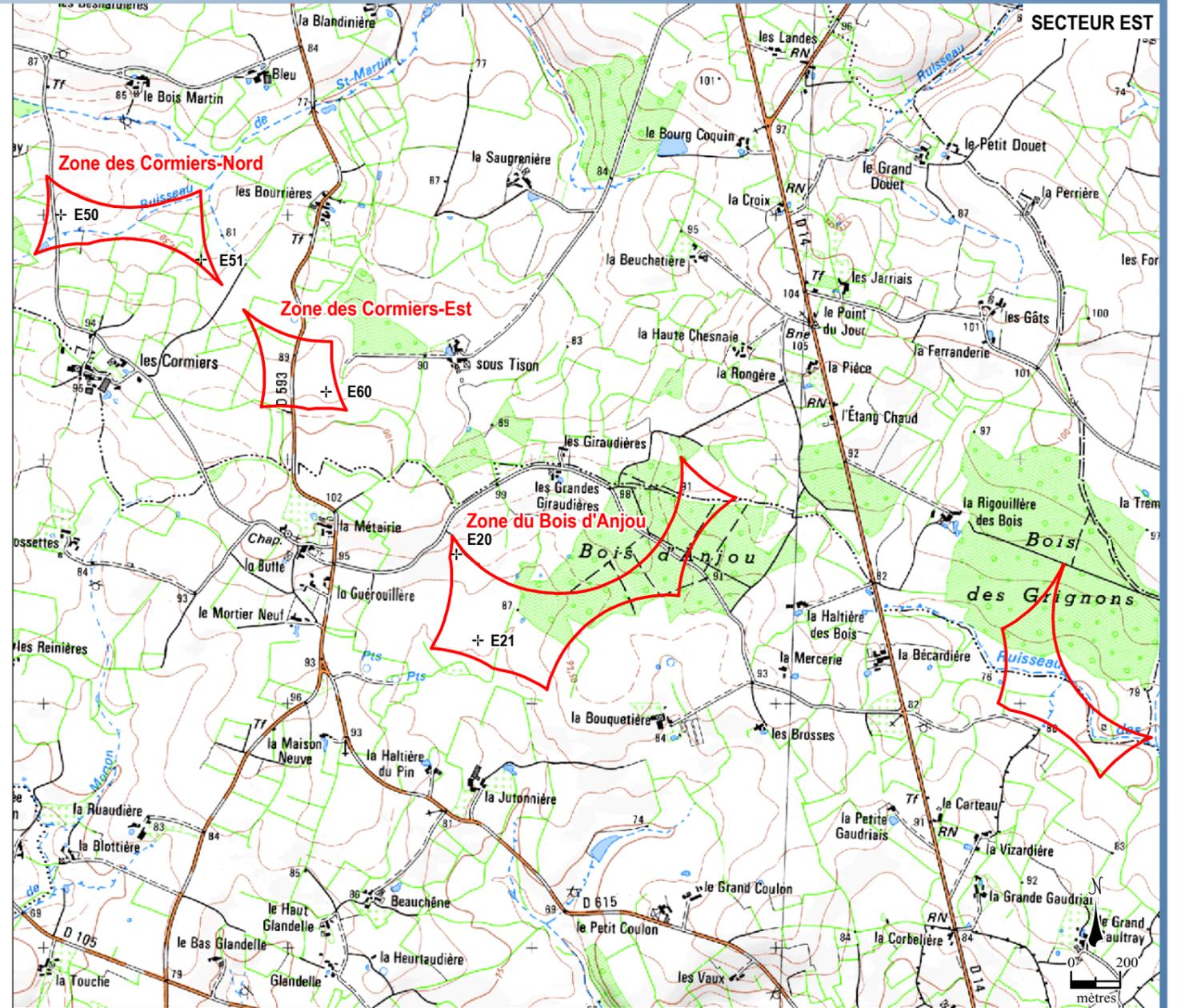
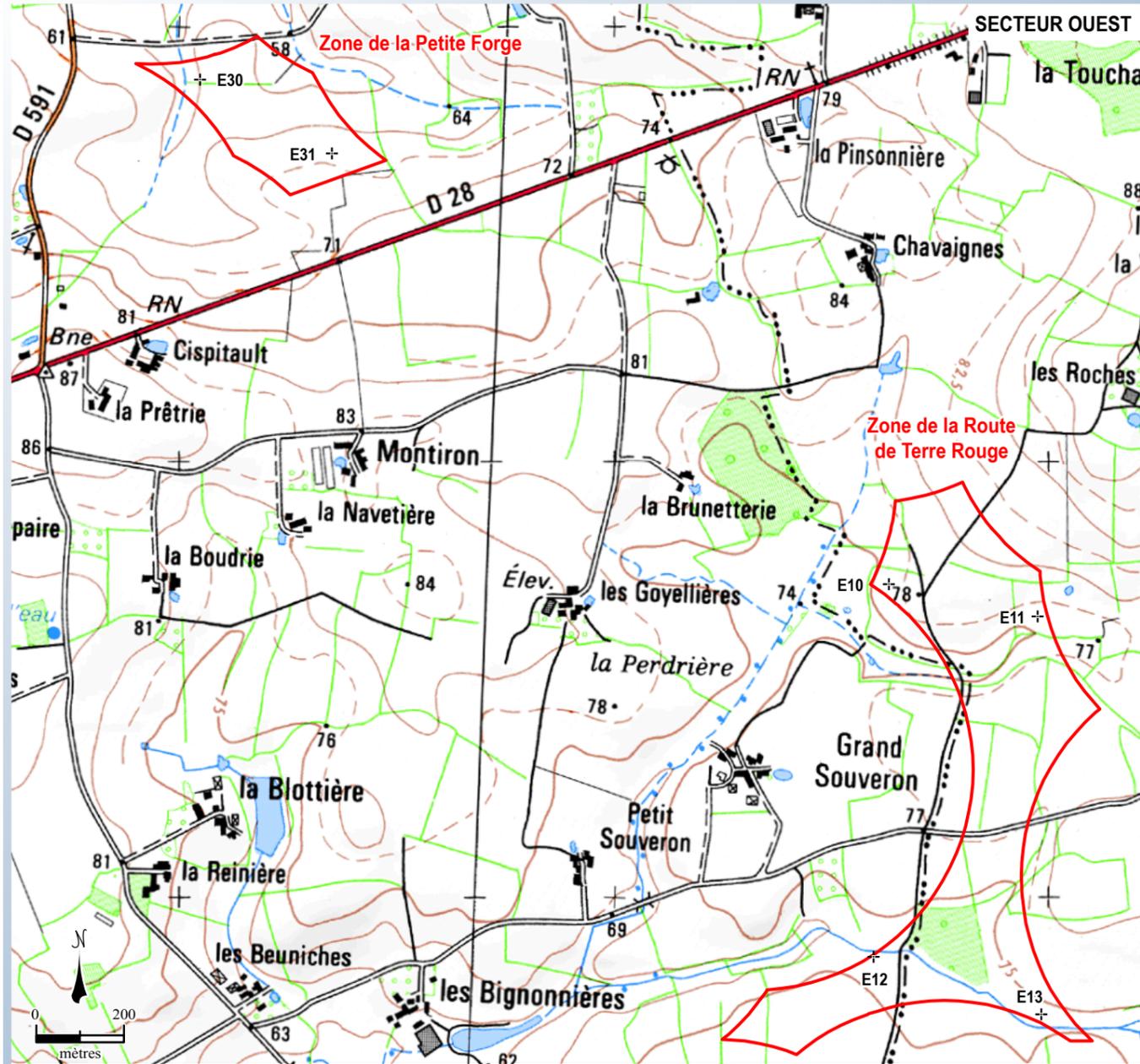
Le parc Est comprend 5 éoliennes réparties sur trois zones : la **zone des Cormiers-Nord**, la **zone des Cormiers-Est** et la **zone du Bois d'Anjou** (voir carte en page suivante).

L'altitude d'implantation des éoliennes varie de 60 à 77 m pour le parc Ouest et de 84 à 94 m pour le parc Est.

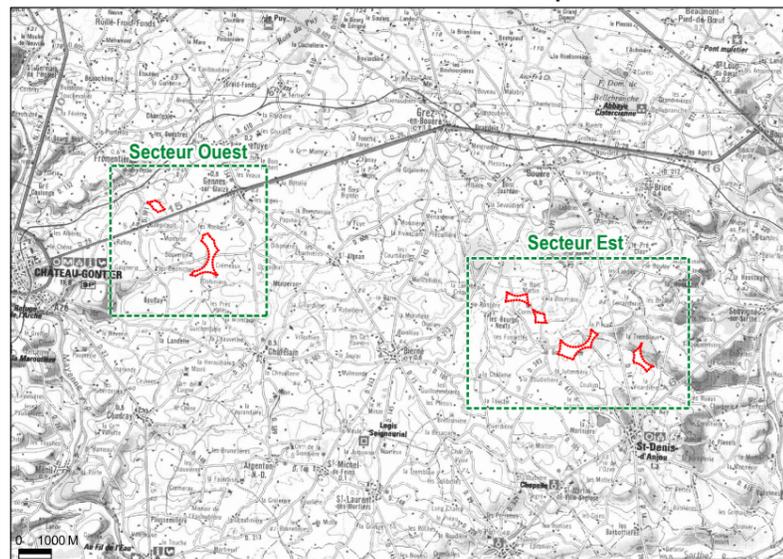


Carte 1 - Localisation du projet éolien des Pays de Château-Gontier et de Meslay-Grez

# LOCALISATION DES EOLIENNES



Localisation de l'ensemble des secteurs potentiels



□ Zones potentielles d'implantation du projet

+ Eoliennes

## 2. Réalisation des photomontages

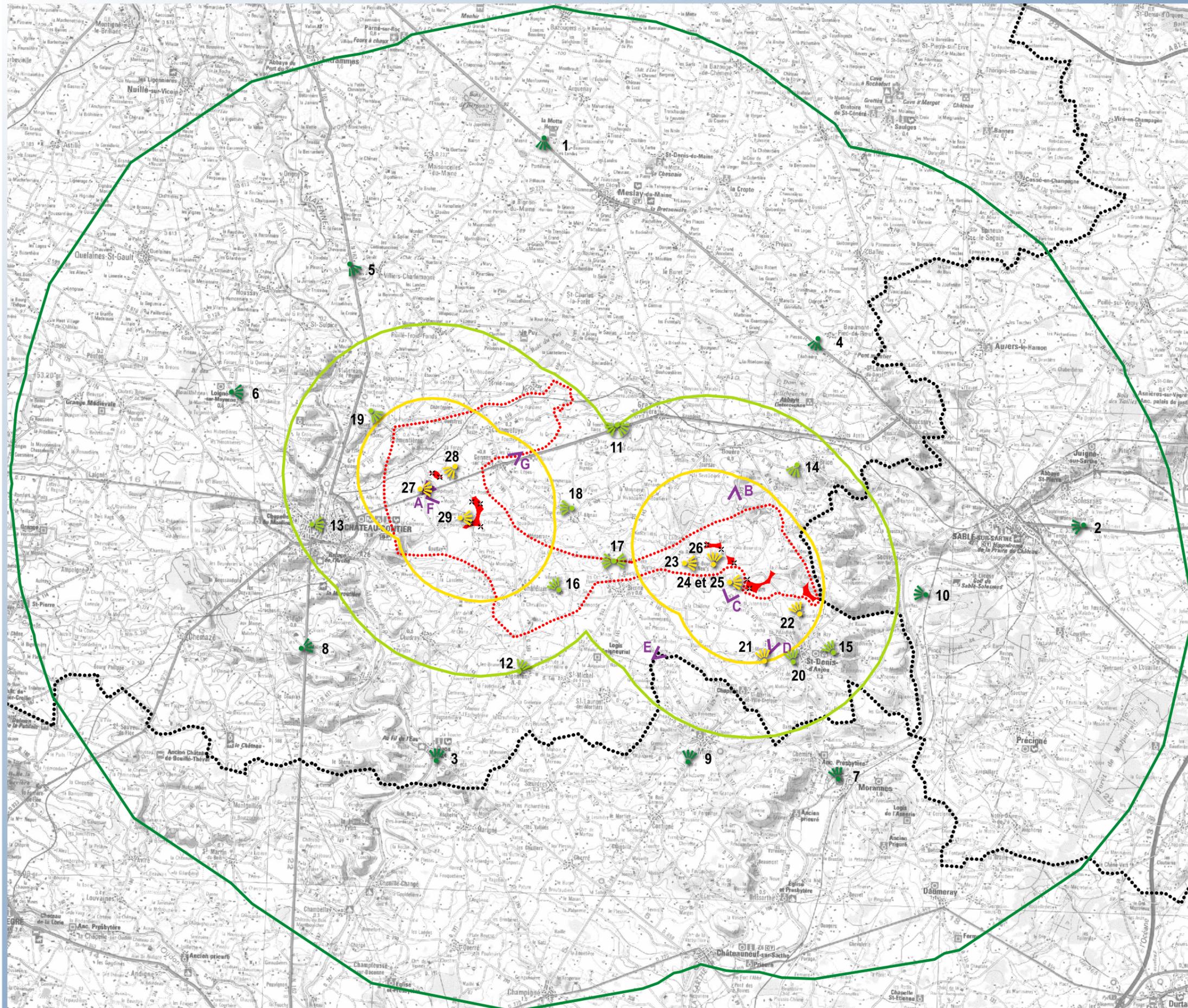
Deux séries de photomontages sont présentées successivement dans le présent document. La première série a été effectuée par la société ETD. Ensuite la société DAO a réalisé une série de prises de vues complémentaires à l'occasion du tournage de vidéo montages.

La première liste de photomontages est présentée du numéro 1 à 29.

Les prises de vue de la seconde liste sont désignées par des lettres : A à G

La carte en page suivante localise l'ensemble des prises de vues (1 à 29 et A à G).

# LOCALISATION DES PHOTOMONTAGES



■ Zones potentielles d'implantation du projet

  Zone de Développement Eolien (ZDE) de Château-Gontier

× Eoliennes

Rayon

  de 3km autour des éoliennes

  de 6km autour des éoliennes

  de 15km autour de la ZDE

Prises de vues réalisées par ETD

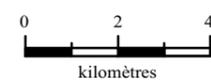
✦ Rapprochées

✦ Semi-éloignées

✦ Eloignées

✦ Prises de vues réalisées par DAO

..... Limite départementale



### 3. Photomontages 1 à 29

#### 3.1. Note méthodologique

Les 29 photomontages présentés ci-après donnent un aperçu de la perception visuelle sur le parc éolien dans un rayon allant jusqu'à 14 kilomètres autour projet.

La sélection des points de vue a été faite en tenant compte des caractéristiques du paysage et de la visibilité du projet. Les clichés ont été pris à des endroits clés : zone d'habitation, routes, points de vue reconnus, sites d'intérêt patrimonial et touristique.

Le choix a été fait afin d'obtenir des vues représentatives du contexte paysager et visuel présent à l'échelle rapprochée et éloignée du site.

Les vues sont classées suivant l'éloignement en trois types de perception : lointaine (à plus de 6 km du projet), semi éloignée (entre 3 et 6 km) et proche (moins de 3 km).

Les vues éloignées et semi éloignées sont désignées par un numéro en fonction de la distance au projet éolien : de 1 (vue la plus éloignée) à 20 (dernière vue semi éloignée). La même logique est respectée pour les vues rapprochées mais toutes celles présentant le parc Est sont placées avant celles présentant le parc Ouest.

##### Réalisation des photomontages :

Les points de prise de vue sont localisés par GPS. Les photographies sont réalisées au moyen d'un trépied et d'un niveau à bulle afin que la prise de vue soit la plus horizontale possible. L'appareil est en général placé à 1,5 m au-dessus du sol.

La focale des photographies est généralement de 50 mm pour être le plus proche possible de la vision humaine. Ces photographies sont ensuite, si besoin est, assemblées pour réaliser des vues panoramiques.

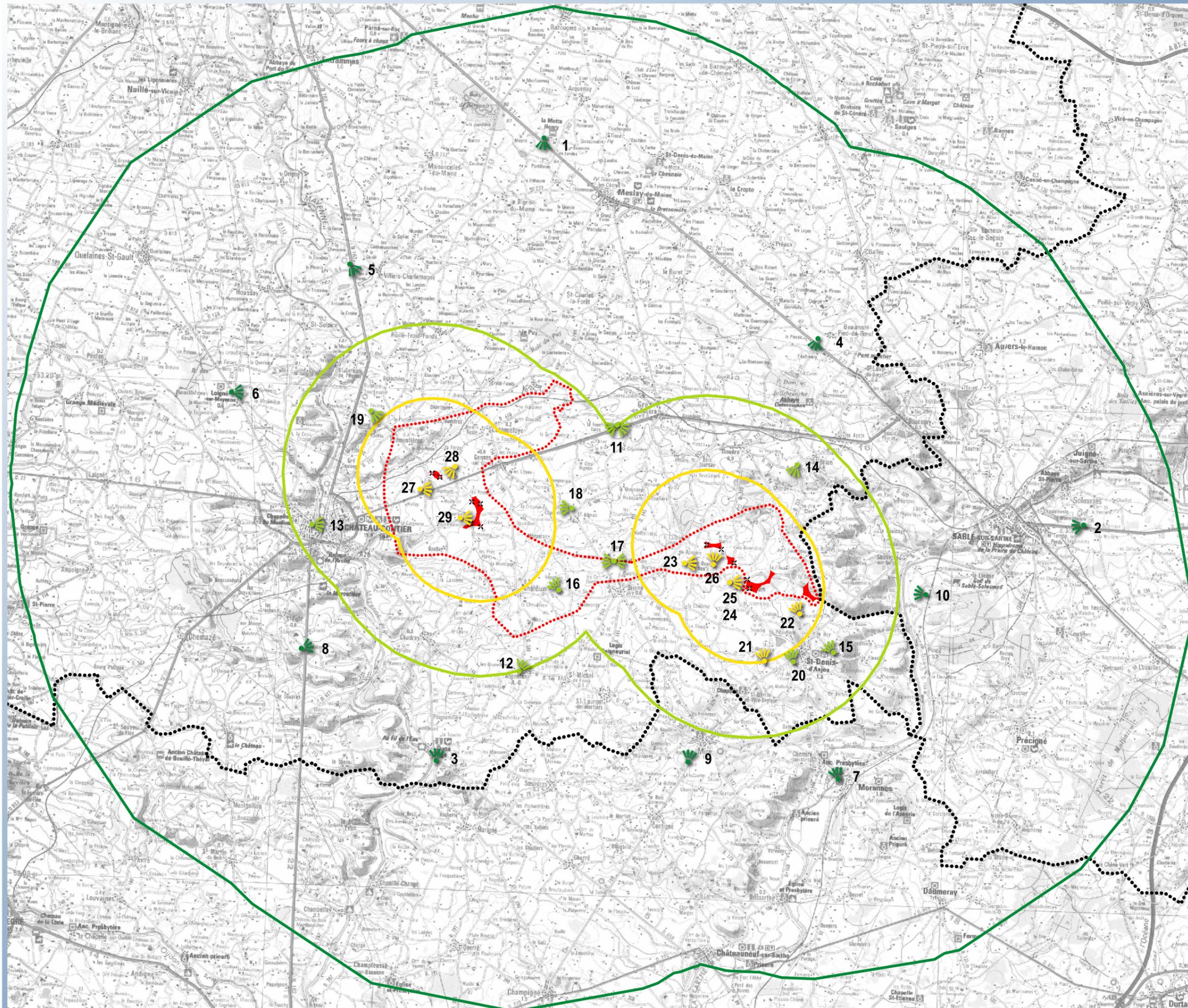
Néanmoins, dans le cas du présent document, deux prises de vues sur les vingt-neuf ont été faites avec une focale de 37 mm afin de limiter le nombre d'images à assembler dans les vues panoramiques. Il s'agit des photomontages 9 et 27. Pour le premier, l'angle de vue initial balayait l'ensemble de la ZDE. Les éoliennes visibles ne figurent finalement que sur deux photographies.

Les photomontages sont ensuite réalisés avec l'aide d'un outil informatique spécialisé (WindPro 2.4). Les points des prises de vue, les éoliennes et les points de contrôles nécessaires au calage des prises de vue sont positionnés sur un modèle numérique de terrain. L'utilisation de cet outil et la précision des mesures effectuées peuvent conduire dans certains cas à une légère imprécision dans le résultat final, sans toutefois remettre en cause l'objectif recherché.

Les photomontages sont présentés sur la base d'un vent de Sud-Ouest, direction dominante localement. Les éoliennes sont donc orientées dans cette direction.

### **3.2. Repérage des points de prise de vue**

# LOCALISATION DES PHOTOMONTAGES



■ Zones potentielles d'implantation du projet  
⋯ Zone de Développement Eolien (ZDE) de Château-Gontier

× Eoliennes

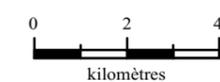
Rayon

- de 3km autour des éoliennes
- de 6km autour des éoliennes
- de 15km autour de la ZDE

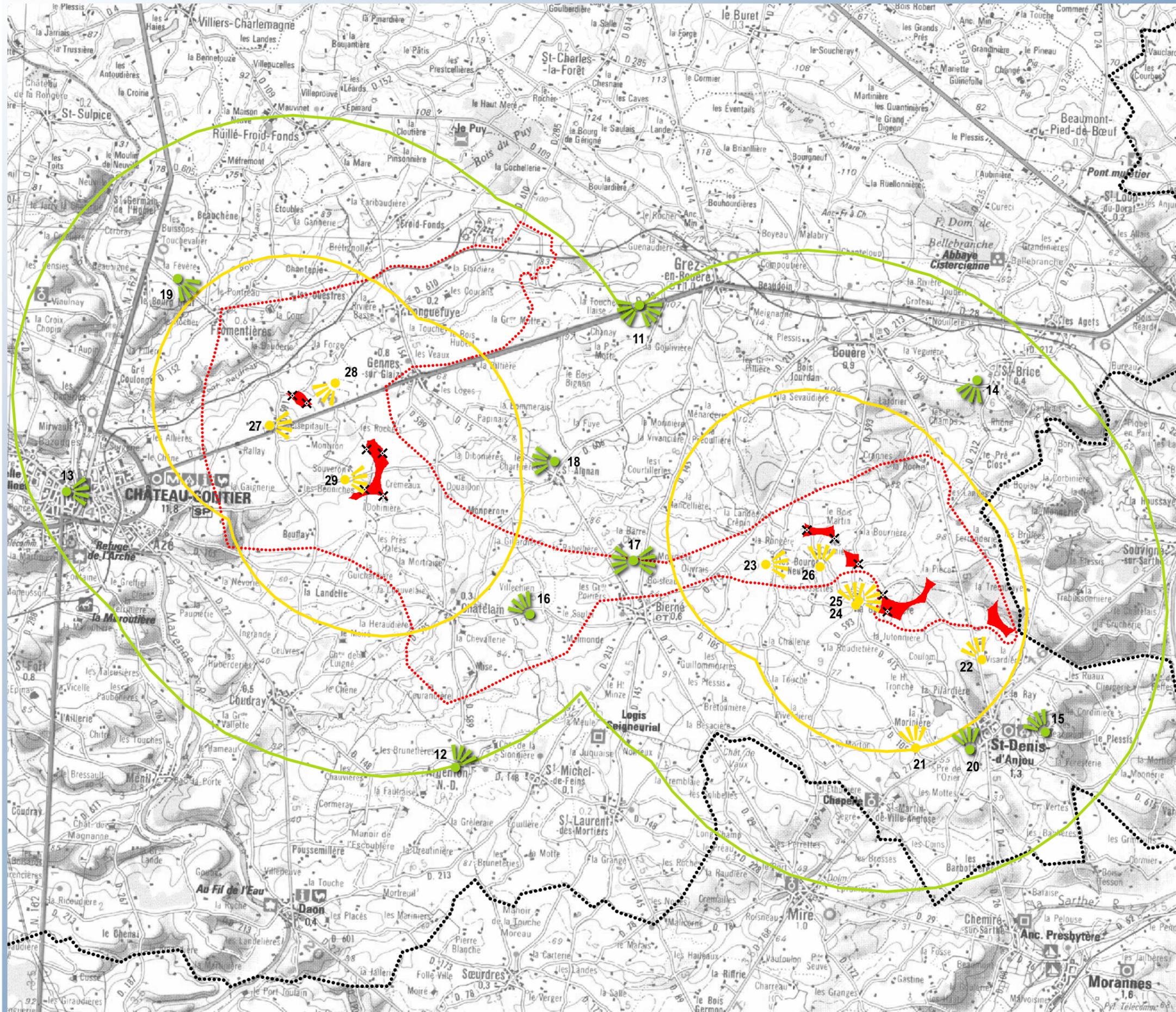
Prises de vues et n° des photomontages

- ✎ Rapprochées
- ✎ Semi-éloignées
- ✎ Eloignées

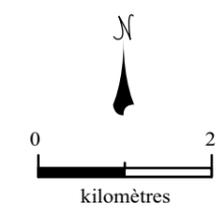
⋯ Limite départementale



# LOCALISATION DES PHOTOMONTAGES PROCHES ET SEMI-ELOIGNES



- Zones potentielles d'implantation du projet
- ⋯ Zone de Développement Eolien (ZDE) de Château-Gontier
- × Eoliennes
- Rayon
  - de 3km autour des éoliennes
  - de 6km autour des éoliennes
- Prises de vues et n° des photomontages
  - ☀ Rapprochées
  - ☀ Semi-éloignées
- ⋯ Limite départementale

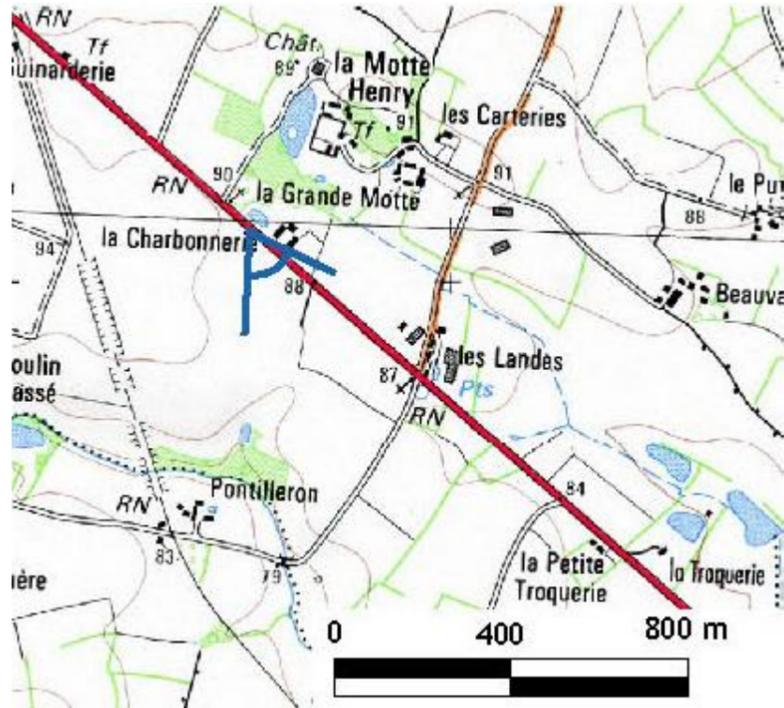


### 3.3. *Points de vue éloignés*

Vues éloignées

1

1 : Depuis la RD21, au nord de Meslay du Maine (commune de Arquenay)



**Zooms sur les parc Est (ci-contre) et Ouest (ci-dessous)**  
les silhouettes des éoliennes, masquées par les arbres, ont volontairement été laissées apparentes.



Altitude du point de prise de vue :	<b>91 m</b>	Distance à l'éolienne la plus proche :	<b>14000m (E50)</b>	Focale :	<b>50 mm (3 photos)</b>
-------------------------------------	-------------	--	---------------------	----------	-------------------------

Vues éloignées

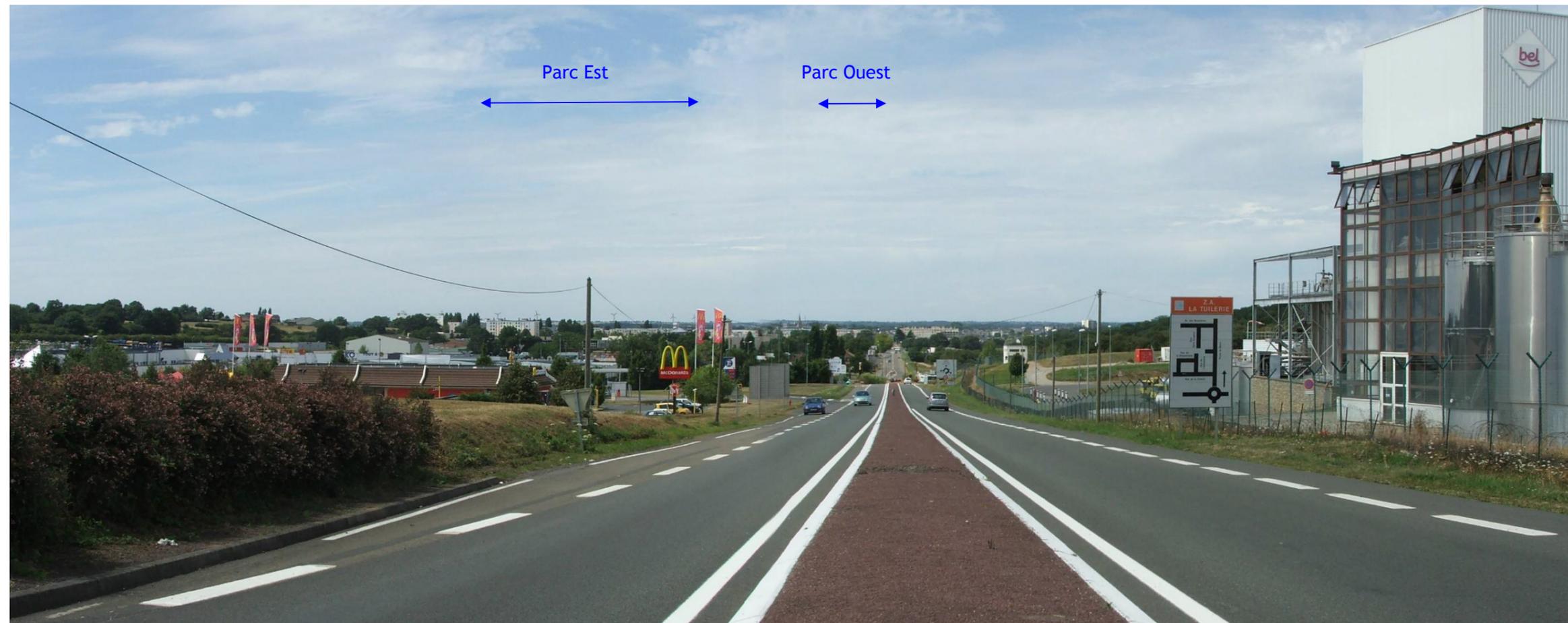
2 : Depuis la RD 309 à l'Ouest de Sablé-sur-Sarthe (commune de Solesmes)



Zoom sur le parc Est



Zoom sur la zone du parc ouest  
Les silhouettes des éoliennes, totalement masquées par le relief, ont volontairement été laissées apparentes. Le parc Ouest est distant de près de 25 km du point de prise de vue.



Altitude du point de prise de vue :	<b>62 m</b>	Distance à l'éolienne la plus proche :	<b>13400 m (E21)</b>	Focale	<b>50 mm (2 photos)</b>
-------------------------------------	-------------	--	----------------------	--------	-------------------------

Contraste exagéré pour une meilleure visibilité des éoliennes